



Le 19 mars 2015

## SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Nos réf. : RP/VM/EG/JM/YG  
Affaire suivie par : Yannick GOUGNE  
☎ 04.78.44.97.83  
Courriel : [scolaire@ville-mornant.fr](mailto:scolaire@ville-mornant.fr)

Madame, Monsieur,

Nous avons la chance, à Mornant, d'avoir un service de restauration scolaire de qualité que beaucoup de communes nous envient.

De ce fait, les demandes comme la fourniture des repas pour nos petits mornantais du centre de loisirs ou la préparation des repas portés au domicile de nos aînés par l'AMAD ne peuvent, à ce jour, être honorées.

En conséquence, nous avons souhaité étudier la possibilité d'améliorer et d'étendre notre offre de service. Ainsi, dès le début de cette réflexion, nous avons associé l'ensemble de nos partenaires, représentants des parents d'élèves, directrices d'école, agents municipaux du restaurant scolaire et communes extérieures bénéficiant déjà du service.

Actuellement aucune piste n'est privilégiée, contrairement à ce que pourrait laisser entendre le mot de la FCPE distribué cette semaine. Nous souhaitons étudier toutes les solutions qui s'offriraient à nous, avec l'appui d'un cabinet d'étude spécialisé, chargé de nous conseiller.

Nous souhaitons renforcer les points forts de notre service actuel, véritable enjeu de santé publique :

- Des repas équilibrés,
- Des repas préparés sur place,
- Des produits de qualité en privilégiant les circuits courts avec un gaspillage maîtrisé,
- Un accueil de qualité avec une éducation au goût.

Nous avons toujours exprimé ces objectifs à nos différents partenaires.

Vous pouvez compter sur notre engagement à faire de la réussite de nos enfants une priorité. Cela passe aussi par la qualité de notre service de restauration.

L'adjointe déléguée aux affaires scolaires,  
au périscolaire et à la citoyenneté

Véronique MERLE

Le Maire,

Renaud PÉFFER



[www.ville-mornant.fr](http://www.ville-mornant.fr)